Sophie PENAVAYRE [1], Valérie LEMPEREUR [1], Baptiste BERTRAND [1], Laëtitia FOUR [2], Maxime CHRISTEN [3], Marie DANIELE [3], Marie-Noëlle VIAUD [4]
[1] IFV, 210 bd Victor Vermorel, 69661 Villefranche-sur-Saône cedex, France
[2] BNIC, Station Viticole, 69 rue de Bellefonds, BP 90018, 16101 Cognac Cedex, France
[3] Chambre d'Agriculture de la Gironde, Vinopôle Bordeaux-Aquitaine, 39 rue Michel Montaigne, BP 115, 33 294 Blanquefort Cedex, France
[4] Comité Champagne, 5 rue Henri-Martin, BP 135, 51204 Epernay, France

APPROCHE TERRITORIALISÉE DE LA VALORISATION DE LA BIOMASSE VITIVINICOLE

Les vins ne sont pas les seuls produits de la filière viticole. Des coproduits sont également générés par la viticulture et l'œnologie : sarments, souches, marcs de raisins, lies de vin, bourbes et vinasses. Ces coproduits représentent une part irréductible de biomasse qui peut être valorisée du point de vue environnemental, agronomique et économique.
Afin d'accompagner la filière vitivinicole vers cette démarche d'économie circulaire, le projet Biomasse Vitivinicole (piloté par l'Institut Français de la Vigne et du Vin) a pour objectif de recenser les gisements de biomasse et les installations de valorisation de cette biomasse sur quatre bassins de production français : Bourgogne-Beaujolais-Savoie-Jura, Champagne, Bordeaux-Aquitaine et Charentes-Cognac. Ce recensement doit répondre aux questions des vignerons et cavistes qui souhaitent connaître les voies de valorisation possibles pour leurs coproduits; mais également aux attentes des opérateurs de la gestion des coproduits qui souhaitent identifier les gisements de biomasse dans les territoires.

MÉTHODOLOGIE

Une méthodologie pour l'évaluation et la cartographie des gisements de biomasse vitivinicole a été définie. Les gisements sont estimés à l'aide de ratios appliqués aux surfaces en vigne (sarments), surfaces arrachées (souches) et aux volumes de vin produits (marcs, lies, bourbes, vinasses). Considérant les spécificités de chaque bassin viticole, des ratios différents en fonction des bassins ont été pris en compte lorsque des données étaient disponibles. Afin de réaliser une cartographie à fine échelle, tout en respectant les règles du secret statistique, les données de gisements obtenues sont à l'échelle de la commune. Les installations de valorisation de la biomasse étudiées sont les distilleries, les plates-formes de compostage, les unités de méthanisation et les chaudières biomasse.

RÉSULTATS

Deux exemples de cartes réalisées pour le bassin Bourgogne-Beaujolais-Savoie-Jura sont présentés ici : les gisements de marcs de raisins et les installations pour la valorisation de la biomasse.

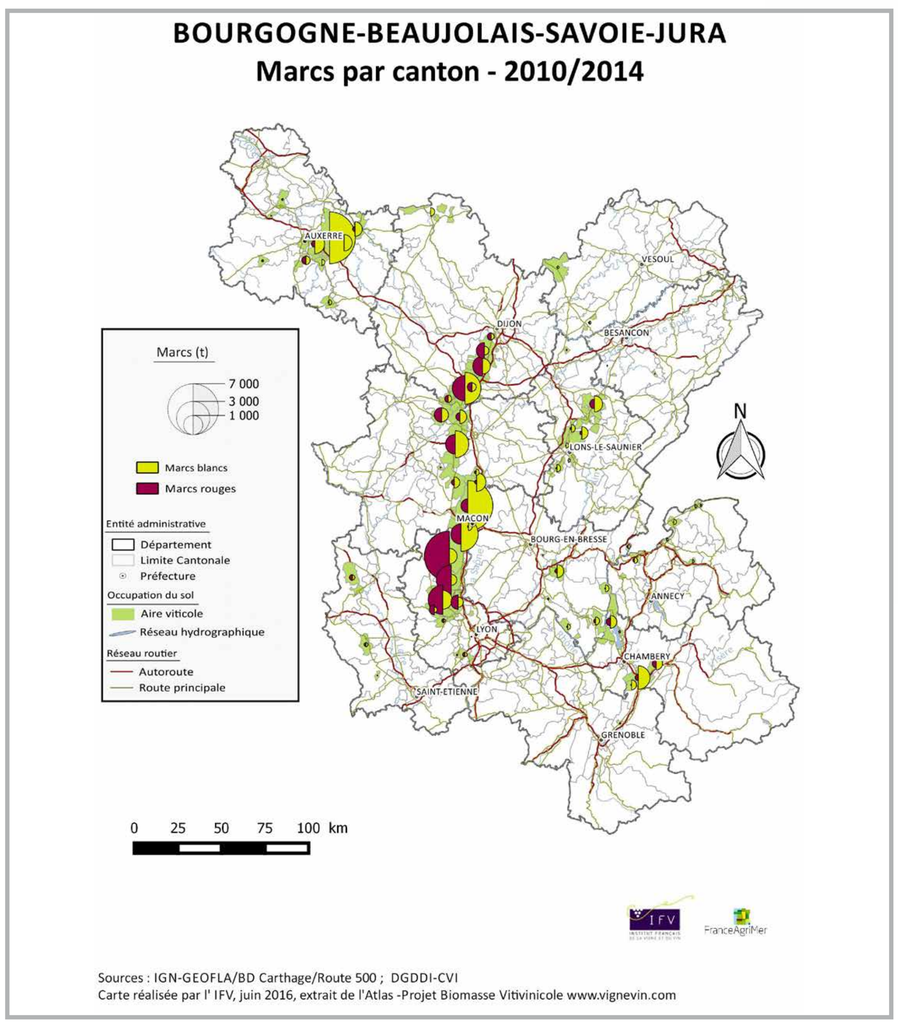

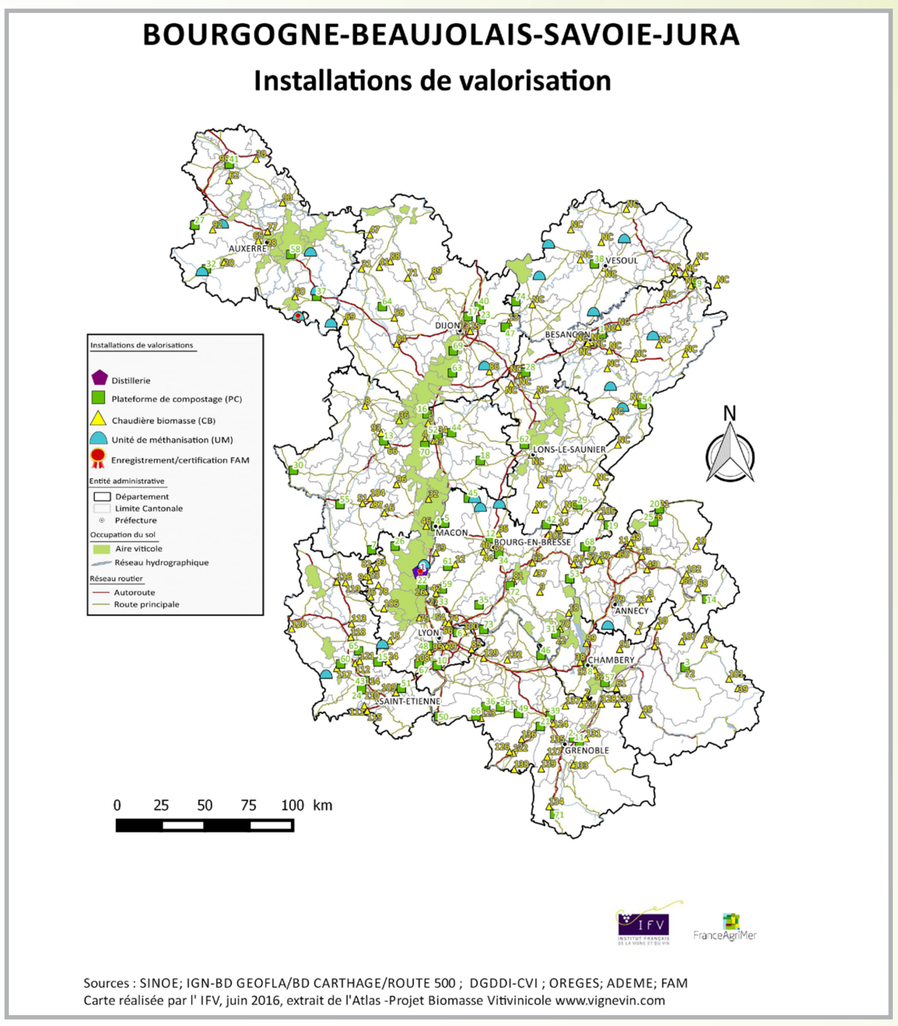

CONCLUSION

L'enjeu est de sensibiliser la filière à sa production de biomasse et aux voies de valorisation de proximité. Ce travail aide à la mise en relation des acteurs du territoire, et participe à une meilleure prise en compte des flux dans un objectif d'économie circulaire. La méthodologie proposée est transposable à d'autres vignobles.

BIBLIOGRAPHIE

IFV, *Marcs de raisins, lies de vin et bourbes: Quelle gestion des sous-produits vinicoles ?* Collection Itinéraires, n° 25 (2013)
Lempereur V., Penavayre S., *Marcs de raisins, lies de vin et bourbes: Quelle gestion des sous-produits vinicoles ?*, Congrès OIV 2014 (Mendoza) (http://dx.doi.org/10.1051/bioconf/20140301011)

FranceAgriMer *Le projet Biomasse Vitivinicole bénéficie du soutien financier de FranceAgriMer. La responsabilité de FranceAgriMer ne saurait être engagée.*

© Copyright Institut Français de la Vigne et du Vin - Septembre 2016